Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 4 (1875)

Heft: 12

Rubrik: Partie pratique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

patriotisme; ils ne sont pas animés du véritable esprit militaire; ils déblatèrent à chaque instant contre le cours auquel ils viennent d'assister. D'abord je répondrai que nos ancêtres dont on ne suspectera pas le patriotisme, ne puisaient pas cet esprit guerrier dans les casernes. Ces actes héroïques qui font la gloire de notre histoire, n'étaient pas non plus le produit de hautes connaissances militaires : ils avaient pour mobiles la défense des droits acquis, l'attachement inviolable à la foi, à Dieu, à Dieu qu'on voudrait bannir aujourd'hui de la société et surtout de l'école. Au jour du danger, l'instituteur chrétien montrera autant de courage et de patriotisme que le soldat qui aura passé une partie de sa jeunesse à la caserne.

Je me résume et je dis que ce cours ne produira probablement pas les fruits que l'autorité en attendait. Ce qui répugne surtout au corps enseignant, c'est cette prééminence accordée à l'art militaire et à la gymnastique au préjudice peut-être des branches principales de notre programme scolaire et cette ingérence fédérale dans nos écoles publiques.

Avant de poser la plume, qu'il me soit permis de répondre à une calomnie qui a eu cours dans le canton au sujet des instituteurs fribourgeois à Lucerne. Voici le fait : Un dimanche, une partie du bataillon s'était dirigée sur le lac pour aller faire une promenade à Flüelen. A cette occasion, des plaintes assez graves, formulées à l'adresse d'un certain nombre de soldats, avaient indisposé M. le colonel Rudolf, qui, comme de juste, avait fait punir les coupables. Je me fais ici un devoir en même temps qu'un plaisir de déclarer que parmi les délinquants ne figurait aucun Fribourgeois, qu'en général, pendant toute la durée du cours, nos instituteurs se sont fait honneur sous tous les rapports ; et que surtout, ils n'ont pas craint de manifester leurs sentiments religieux, toutes les fois que leurs convictions étaient en butte aux railleries de certains impies.

X., Instituteur-soldat.

PARTIE PRATIQUE

Enseignement de l'orthographe

(Suite et fin).

Les consonnes finales des mots sont presque toujours indiquées par la dérivation. Ainsi les consonnes c. d. l. p. r. s. terminent les mots *accroc, tard, fusil, champ, bras, encens* à cause des dérivés, *accrocher, tarder, fusiller, champêtre, brassée, encenser.*

Comme préparation à cette étude, il est bon de s'occuper des

changements que les adjectifs et les participes subissent lorsqu'ils passent au féminin. Par ex. *vert* s'écrit avec un t., parce que au féminin il fait *verte*.

L'étude des homonymes ne doit pas être négligée, afin d'éviter des quiproquos; elle offre beaucoup d'attraits aux enfants par les variantes de mots tels que : saint, sain, seing, sein, ceint, ceing.

L'étymologie serait le couronnement de l'édifice; cette étude ne peut se faire que dans une classe un peu avancée.

Comme stimulant voici un moyen simple et pratique.

Prendre la moyenne d'une même dictée faite à différentes reprises; la communiquer aux enfants, en leur faisant constater les progrès, si progrès il y a.

L'écriture, cet auxiliaire indispensable de l'orthographe, doit être soignée, car il n'est pas facile même à l'élève le plus habile de remarquer des fautes dans une page où l'écriture est mauvaise. La copie des *thèmes* dans un cahier doit servir de leçon d'écriture.

Pour résumer ma pensée, je dirai que le maître ne doit pas être l'esclave de sa grammaire. Avec son premier cours, il peut varier ses exercices à l'infini : conjugaisons, permutations d'homonymes, dérivation et composition par préfixes et suffixes.

Orthographe de règle.

Cette partie de l'orthographe étant de beaucoup la moins difficile, est du ressort de la syntaxe. Je ne m'arrêterai donc pas longtemps sur ce sujet, les règles étant dans chaque grammaire. Dans cette étude, la tâche du maître est d'expliquer les règles d'une manière claire et précise. A la manière du P. Girard, il faut présenter à l'élève deux ou trois exemples de manière qu'il puisse facilement en déduire la règle, au moyen de questions habilement posées. Pour s'assurer qu'elle est comprise, il faut exiger de l'élève qu'il fasse une proposition renfermant l'application de cette règle. Les autres exercices d'application, sont les dictées, les devoirs par *écrit* que l'élève doit faire à la maison et qui sont corrigés à la leçon suivante. Cette méthode est à la fois déductive et inductive; déductive, elle va des exemples à la règle; inductive, elle va de la règle à l'application. Un excellent moyen d'apprendre l'orthographe usuelle, c'est l'analyse grammaticale. L'analyse orale, comme le disent MM. Michel et Rapet, a sur l'analyse écrite un immense avantage; elle permet de faire dix fois plus en moins de temps.

Les procédés que je viens d'énumérer ne sont pas nouveaux, mais les choses utiles ont besoin d'être souvent répétées. En les combinant avec sa propre expérience, l'instituteur en trouvera d'autres qui s'adapteront mieux à son enseignement et qui contribueront plus avantageusement au progrès de cette branche.